

Livre vert de Hirsch : **poudre aux yeux et roue de secours**

Martin Hirsch, « homme de gauche » du gouvernement chargé de la jeunesse, vient de réaliser son livre vert de la jeunesse. Censé présenter des solutions à la précarité des jeunes, ce document, même s'il analyse souvent la situation d'une façon correcte, propose des solutions dangereuses, allant à l'encontre de notre vision d'une politique de jeunesse permettant l'accès au travail et l'émancipation des jeunes.

1) Démembrement et destruction du service public d'orientation.

En mettant en place des unités territoriales d'orientation, pilotées, voire financées au niveau régional, le gouvernement menace gravement le service public national d'orientation. Le transfert de gestion aux collectivités territoriales conduit nécessairement à une inégalité de traitement entre les jeunes selon leur lieu de résidence. De plus, un transfert de financement signifierait une baisse des subsides pour les services d'orientation, diminuant leur efficacité et menaçant le service public. En effet, avec la casse du statut de conseiller d'orientation psychologue (COPSY), l'application de la technique de la baisse de moyens, générant une baisse d'efficacité, laisse présager une privatisation du système d'orientation français.

Ceci, dans le cadre de l'application de la LRU et du plan campus, risquerait de générer un « marché de l'orientation » spécialisé sur les bassins d'emploi locaux ou régionaux des universités, afin de former la main d'œuvre sur place, selon les besoins du patronat uniquement. Les éléments réellement brillants, ou issus de la bourgeoisie, seraient naturellement dirigés vers les pôles d'excellence. Cela faciliterait de plus le travail des entreprises qui dispensent des formations parallèles, types « boîtes à concours ».

2) Développement de l'apprentissage, main d'œuvre corvéable.

En mettant l'apprentissage au cœur des dispositifs de réussite professionnelle, Martin Hirsch fait le plus beau des cadeaux au patronat : faire baisser encore le coût de la main d'œuvre. En effet, l'apprentissage, s'il permet à un jeune d'obtenir une formation rémunérée, permet surtout de bénéficier d'une main d'œuvre à bas coût, docile car en formation, renouvelée régulièrement et sans charges patronales associées. Au final, le jeune aura été formé à un travail spécialisé, aura produit pour un salaire faible, et... sera probablement au chômage car son travail peut être assuré par un autre apprenti.

L'objectif de doublement du nombre de jeunes en apprentissage d'ici 2015 va donc avoir pour conséquence première de « polluer » le marché du travail avec de la main d'œuvre peu qualifiée mais à très bas coût, augmentant *de facto* le nombre de chômeurs chez les travailleurs « productifs ». Qui plus est, cette volonté d'accroître le nombre d'apprentis, appuyée par une campagne de propagande pour l'apprentissage, va avoir pour effet d'aggraver l'orientation des élèves considérés comme en « décrochage » vers les formations courtes en apprentissage, éludant une nouvelle fois le problème de l'échec scolaire.

3) Faciliter l'entrée des jeunes dans l'emploi, le grand bluff.

La réponse de la commission Hirsch à la question du travail des jeunes est une vaste blague. Du soutien au travail étudiant aux dispositifs de pré-embauche, rien n'est fait pour répondre aux problèmes réels. Au contraire, la seule conséquence sera de faciliter encore une fois la vie de la bourgeoisie. En effet, même si elle admet le fait que les étudiants- salariés réussissent moins bien leurs études, la commission pense que le financement des études par le salariat étudiant reste pertinent, et utile aux étudiants. La volonté est donc de développer d'un côté le recrutement d'étudiants par les universités, fournissant ainsi les précaires requis par les coupes budgétaires, et de l'autre des partenariats entreprise-université, afin de mieux adapter les horaires des étudiants pour les rendre compatibles avec leur emploi, offrant la main d'oeuvre précaire que demande le patronat. Quant aux dispositifs de pré-embauche, ils instituent des « filières-écuries » pour les entreprises, qui pourront signer avec les étudiants des contrats finançant leur formation et leur assurant un emploi à la sortie. Le patronat pourra donc négocier l'ouverture de filières, sélectives ou non, et financer le nombre d'étudiants nécessaire à ses besoins. Le marché sera donc ouvert dès la licence, et il n'y aura plus qu'à acheter des étudiants, livrés avec la formation demandée dans un délai de 3 ou 5 ans.

La seule piste intéressante qu'évoque la commission est celle des missions locales. En effet, ces acteurs associatifs locaux sont souvent les plus à même de mener une réelle politique d'insertion, notamment là où l'Etat est pris en défaut. Par leur proximité, et leur capacité à assurer un suivi individuel des personnes en recherche d'emploi, les missions locales sont effectivement un élément à utiliser. Mais la commission Hirsch ne fait que de l'incantatoire et profite de l'occasion pour défausser l'Etat. La seule mesure concrète proposée par la commission est le financement des missions locales à la performance, ce qui, pour un acteur s'occupant en priorité des jeunes dans les situations les plus difficiles, revient à terme à baisser les crédits.

5) Aides sociales : constats d'échec et persévérance.

La commission Hirsch a ceci de bon qu'elle traite le problème de l'aide sociale pour l'ensemble de la jeunesse, tout en reconnaissant que les situations sont diverses. Les solutions apportées sont elles aberrantes. La commission présente comme solution à « l'autonomie des jeunes » une dotation d'autonomie : l'ouverture d'un compte abondé par l'Etat, en fonction du revenu des parents, entre 15 et 18 ans, pour permettre aux jeunes de 18 ans de bénéficier d'un capital de départ censé donner une égalité des chances à tout les jeunes majeurs. Ce capital serait complété par les bourses du CROUS pour les étudiants et par un RSA adapté pour les jeunes travailleurs. Cela ne répond donc pas aux besoins de mise en sécurité sociale de la jeunesse, en injectant simplement suffisamment d'argent pour permettre aux jeunes de consommer.

Sur le logement, la commission ne révolutionne pas la question. L'idée du logement intergénérationnel ressort bien entendu. Mais la principale mesure proposée est d'instaurer un système de bonus/malus pour les propriétaires visant à limiter la hausse des loyers. Ainsi, les propriétaires auront moins à pressurer les jeunes sur les loyers, l'Etat compensera la différence sur un crédit d'impôt. Mis à part la vague promesse d'un accord-cadre sur le logement comprenant la construction de logement de petite surface pour les jeunes, il n'y a donc là encore aucune proposition ni avancées réelles dans la politique de logement.

La politique de santé est elle aussi traitée, en actant qu'il est nécessaire que tous les jeunes aient accès aux soins. Cependant, outre la CMU, la seule proposition est le développement de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé. Autrement dit financer les complémentaires par l'Etat au lieu d'améliorer la sécurité sociale

5) Développer la vie civique en créant des leurres.

La dernière partie du livre vert s'attache à traiter la question de la citoyenneté des jeunes. Partant d'une volonté de développer les actions associatives et les lieux de rencontre des jeunes, la commission propose de faciliter le développement de projet associatifs, par le biais de financement et d'intégration aux cursus scolaires et universitaires. De plus, elle propose de développer la mise en valeur du militantisme associatif, par le biais des VAE notamment. Elle propose également, afin de faciliter la participation à la vie politique au sens large, de créer un statut du jeune élu élève ou étudiant, ainsi que de favoriser la candidature des jeunes lors des élections, nationales ou locales. Derrière ces belles promesses, c'est le développement « d'écurie » de jeunes militants qui se profile, offrant la possibilité d'être « militant professionnel » dès le plus jeune âge, voire même de bénéficier de diplôme pour cela. De plus, la commission propose la création d'un conseil représentatif de la jeunesse, restreint et comportant un panel d'acteur de la jeunesse. En partenariat avec l'INJEP, il aurait à la fois un rôle d'expertise sur les questions de jeunesse et la possibilité de saisir le gouvernement sur ces questions.

L'autre grande idée de la commission est de développer le service civique. L'objectif affiché est de permettre aux jeunes d'améliorer leur insertion par le biais de travail volontaire visant à répondre à l'intérêt général. En fait, c'est l'occasion pour l'Etat de bénéficier de « volontaires » pour des missions de service publics délaissés. Le développement de l'associatif et la mise en valeur du bénévolat semble aller dans le même sens, en laissant une partie des devoirs de l'Etat à des bénévoles associatifs.

Enfin, deux points à priori mineurs semble augurer des dangers à venir. Le premier est la demande de mise à disposition des locaux de l'éducation nationale, y compris du supérieur, afin que les mairie puissent les utiliser comme lieux de vie pour les jeunes hors des horaires de cours. Mais aussi, et surtout, l'ouverture des restaurants universitaires aux non-étudiants, ce qui confirme sans doute le démantèlement programmé du CROUS. Le second est le développement d'un programme de mobilité internationale, type Erasmus, pour les jeunes travailleurs. L'enjeu ici semble être plus idéologique : démontrer qu'en effectuant un stage en Pologne avec 400€ de bourse de mobilité, on peu vivre bien. Et que donc, si l'on y est délocalisé avec ce même salaire par une entreprise française, on peut très bien y vivre bien...